



COmité de DÉfense et de développement
du RAIL de la région montluçonnaise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODÉRAIL

Samedi 09 avril 2016, s'est tenue l'assemblée générale du CODÉRAIL à la Maison des Cheminots.

Une nouvelle fois, les participants font le procès de la dégradation constante de la desserte ferroviaire du bassin de Montluçon et considèrent cette année 2016 comme une année charnière.

LES TET

Sur le dossier des Trains d'Équilibre de Territoire, l'incertitude demeure quant au transfert des lignes TET souhaitées par l'État, notamment Montluçon-Paris et Bordeaux-Limoges- Montluçon-Lyon.

Au ministère des transports on entend conserver 4 lignes jugées structurantes :

- Paris-Caen-Cherbourg,
- Paris-Limoges-Toulouse,
- Paris-Clermont-Ferrand,
- Bordeaux-Toulouse-Marseille.

Suivant l'acceptation ou non des Régions, les autres deviendraient des lignes TER ou seraient supprimées. Réponse fin juin. A noter que la ligne Bordeaux-Lyon traverse 8 départements, dessert 12 villes importantes, soit un potentiel de plus de 2,5 millions d'habitants.

Mais elle n'est pas jugée structurante !

LES TER

Les TER aussi vont connaître une évolution, le périmètre de la Région s'étant considérablement agrandi.

Les projets de la SNCF visent à fermer des gares et des points de vente, diminuer les heures d'ouverture des guichets, notamment à Montluçon, et supprimer les contrôleurs dans les trains. Bonjour la fraude !

C'est pourtant à la Région de définir le service et les moyens d'assurer ce service et sa qualité, la SNCF n'étant qu'un prestataire de service. Le transfert des TER aux Régions en 2002 misait sur la proximité des lieux de décision pour mettre en adéquation moyens et besoins.

Aujourd'hui, les besoins demeurent, les moyens manquent et les lieux de décision s'éloignent.

Une nouvelle convention Région/SNCF verra le jour le 1er janvier 2017, les usagers et leurs associations seront-ils à nouveau ignorés ? Les comités de ligne vont-ils perdurer ?

À l'invitation de M. le Maire de Montluçon, le Vice-Président de la Région chargé des transports (M. Patrick Mignola) serait à Montluçon le 19 avril.

Le CODÉRAIL a sollicité un entretien avec lui et attend la réponse !

.../

/...

LES AUTOCARS

Depuis la libéralisation des dessertes autocars voulue par la loi MACRON, on dénombre 148 lignes, 689 liaisons, 136 villes desservies, 970 emplois créés sur 1660 personnes de la filière.

Par comparaison, le budget 2016 de la SNCF prévoit 2000 suppressions d'emplois auxquelles devront s'ajouter ceux directement liés à la mise en place des lignes d'autocars.

Bordeaux-Lyon en autocar demande 4 h de trajet supplémentaire que la desserte train qu'elle est censée remplacer ! Quel progrès ! Rien ne dit d'ailleurs que Montluçon-Vierzon ne subira pas le même sort, les usagers empruntant déjà leur voiture jusqu'à Vierzon.

Quant aux tarifs, étonnamment bas, qui peut croire qu'ils couvrent les coûts ? Il y a fort à parier que l'initiative n'a d'autre but que l'élimination du transport ferroviaire au mépris des enjeux de sécurité, énergétiques et environnementaux. Les prix, ensuite pourront s'envoler...

FRET

Le CODÉRAIL a adressé une contribution à l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter la carrière d'ARCHIGNAT.

L'argumentation ne porte que sur le seul aspect transport du dossier pour que soit privilégié le mode ferroviaire au cas où la réouverture et l'exploitation seraient autorisées.

FINANCES

Sur proposition du bureau, la cotisation de l'adhésion est portée à 10 €.

LE BUREAU

Pascal CHATELAIN intègre le bureau.

Régis ANDRE, est Président d'Honneur,

Christian PENAIN, Président actif,

Daniel COFFIN, Secrétaire,

Jean-Louis DAFFY, Trésorier.

DC/CL

Le 9 avril 2016.